

La Vie Dommoise

Bulletin de la Municipalité et des Dommois



N° 96 - MAI 2026

**Directeur de la publication :**

Jean-Claude CASSAGNOLE

Rédaction :

Comité de rédaction

Photos :MAIRIE
ASSOCIATIONS
OFFICE DE TOURISME
DIVERS**Réalisation :**

Imprimerie du Progrès - Belvès

Si vous ne voulez pas recevoir cette publication, merci de le signaler à la Mairie.

Informations Pratiques



- ▶ **Pompiers** 18 / 112
- ▶ **Gendarmerie** 17 ou 05 53 28 66 70
Ouverture au public le mardi et le Jeudi : 8h30 à 12h00 - 14h00 à 18h00
En dehors des jours et horaires d'ouverture, en cas d'urgence, composer le 17 ou le 05 53 28 66 70, ou utiliser l'interphone situé au portail de la Gendarmerie.
- ▶ **Agence Postale Communale** 05 53 31 17 51
Heures d'ouverture :
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 00
Samedi de 9 h 00 à 12 h 00
Levée du courrier :
Du lundi au samedi à 10h00.
- ▶ **Office de Tourisme** 05 53 31 71 00 - 05 53 31 71 09
e-mail : perigordnoir.tourisme@gmail.com - Site : perigordnoir-valleedordogne.com
Heures d'ouverture :
Tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- ▶ **Infirmières : Célia GROHAIN et Marion CHAUMEIL** 06 08 96 57 59
Pour soins au cabinet, Gîtes de la Bastide - Route de la Justice, prendre rendez-vous au numéro ci dessus
- ▶ **Sophrologue - M. Jean-Luc CLAESSEN** 06 80 72 44 51
- ▶ **Hôpital - Maison de Retraite** 05 53 31 49 49
- ▶ **Soins Infirmiers à Domicile (S.I.A.D.)** 05 53 31 49 75
- ▶ **Pharmacie du CAPIOL à CÉNAC** 05 53 28 30 01
- ▶ **Messe Dominicale**
(renseignements au Tél. 05 53 59 03 16)
- ▶ **Notaires : Permanence le Jeudi matin à la Mairie de Domme.**
(Prendre rendez-vous à l'Étude de M^e OUDOT et M^e POUSSOU)
- ▶ **Taxi : M^{me} Yolande MARCEL** 05 53 28 35 71
S.A.R.L. ALLO TAXI 2M 06 42 70 70 53
TAXI PÉRIGORD NOIR 06 38 37 81 68
- ▶ **Déchetterie de Pech-Mercier (accès par le CD 46 à Maraval)** 05 53 29 15 59
Heures d'ouverture :
Du Mardi au Vendredi : 8 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00
Samedi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00
Juillet et Août - du Mardi au Samedi : 6 h 45 à 14 h 00
- ▶ **Centre Intercommunal d'Action Sociale** 05 53 28 20 70
Maison des communes à Saint-Martial-de-Nabirat
- ▶ **Assistante Sociale : pour connaître les permanences,**
s'adresser au C.M.S. de Sarlat 05 53 02 07 77
- ▶ **Espace France Services à Saint-Martial de Nabirat :**
Marie DEVIERS..... Tél 05 53 31 69 37
Lundi : 14h à 17h30 - Mardi, Mercredi et Jeudi : 9 h à 12 h et 14h à 17h30
Vendredi : 9 h à 12 h et 14h à 16h

Services de la Mairie



Tél. 05.53.28.61.00 - Fax : 05.53.28.61.01

Adresse e-mail : mairie-domme@wanadoo.fr

Site : www.domme.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du Lundi au Vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Samedi : 9 h à 12 h

Contact Maire et Élus aux heures d'ouverture

Marché du Jeudi matin

Bibliothèque Municipale :

Samedi : 11 h à 12 h - Mercredi 9 h à 12 h - Jeudi : 10 h à 12 h

Éditorial



Chères Dommoises, chers Dommois,
Le dimanche 15 mars 2026, les élections municipales ont permis d'élire les nouveaux conseils municipaux pour les sept prochaines années.

Je tiens à remercier les 575 Dommoises et Dommois qui se sont déplacés afin d'accomplir leur devoir de citoyen.ne.s.

Dès le premier tour, 379 électeur.trice.s nous ont renouvelé leur confiance avec près de 68% des voix exprimées. La liste que je conduisais « Domme, au cœur de notre engagement » est arrivée en tête et a obtenu 13 des 15 sièges de votre conseil municipal. Mes colistiers et moi-même vous en remercions chaleureusement.

Dans les jours qui ont suivi, votre nouveau conseil municipal a été installé ; ceci nous a permis de voter les comptes financiers 2025 et le budget prévisionnel 2026 ; l'ensemble de ces votes ont obtenu l'unanimité de vos élus. Le conseil municipal a également décidé, sur proposition de la commission des finances réunie préalablement, de ne pas augmenter le taux des taxes directes locales en 2026.

Ce scrutin est intervenu au terme d'une campagne électorale au cours de laquelle un certain nombre de contre-vérités, parfois d'attaques personnelles, ont été énoncées ; pour notre part, nous n'avons pas cédé à la « surenchère » et avons poursuivi dans la présentation de nos projets réalistes, dans l'intérêt de la commune de Domme et de ses habitants.

L'ensemble de notre programme, basé sur un solide bilan économique et sur les réalisations au cours des 12 dernières années, permet aujourd'hui à la nouvelle équipe d'assurer la continuité des projets en cours et de lancer les futurs ; l'équipe renouvelée pour près de 50% de ses membres est déjà à pied d'œuvre !

Compétences et disponibilité en sont ses forces.

Ambitions, réalisme et lucidité « dommoises » en sont ses raisons d'être.

Ce programme doit aussi être le vôtre. Nous nous efforcerons de le partager, avec chacune et chacun d'entre vous, tant pour les projets structurants, porteurs d'avenir, que pour les actions de la vie quotidienne et de proximité.

Nous allons renouer avec la tradition de « plantation du mai communal » des élus ; cette dernière est prévue pour se dérouler le 24 mai en fin d'après-midi, l'ensemble de la population dommoise y est chaleureusement convié.

Le passage du Tour de France 2026 sur nos routes ainsi qu'au cœur de la bastide sera un des points d'orgue de l'étape « Périgueux-Bergerac » le 11 juillet prochain. A cette occasion, comme l'impose l'organisation de cette compétition sportive mondiale, des mesures particulières de sécurité seront mises en œuvre, nous comptons sur votre compréhension et participation pour en faire une réussite totale pour Domme.

Bon printemps à toutes et tous,

*Jean-Claude Cassagnole
Maire de Domme*

Le Conseil Municipal



CASSAGNOLE Jean-Claude Maire



GERMAIN Alain 1^{er} Maire-Adjoint



HUSSON Sylvie 2^e Maire-Adjoint



LAMBERT Bernard 3^e Maire-Adjoint



LASSERRE Alice 4^e Maire-Adjoint



ARMAGNAT Patrick Conseiller Délégué



CHAPOULIE Audrey Conseillère Municipale



LANOS Patrick Conseiller Municipal



DELPIT Kasia Conseillère Municipale



BRUILTET Pascal Conseiller Municipal



LARIVIÈRE Laurence Conseillère Municipale



BISSON Franck Conseiller Municipal



DUFOUR Amandine Conseillère Municipale



PASQUET Xavier Conseiller Municipal



TEYTAUD Ambre Conseillère Municipale

État Civil



Décès

Pierrette QUERROY 27 janvier
Veuve d'Aimé BORDIERES

Danielle Yvonne Georgette BARROY 29 janvier
Veuve de Rémy CHARRIERE

Josiane Liliane LOISEL 23 février
Veuve de Jacques PINSART

Albert Michel MARIEL 30 mars

Denise Marie CUMER 24 avril
Veuve de Herbert Claude MAZELAYGUE

Réfection de la toiture de l'église

Les travaux de restauration de la toiture de la nef de l'église Notre-Dame de l'Assomption de Domme ont démarré début janvier et doivent se terminer fin juin 2026 au plus tard. Pour rappel, la maîtrise d'œuvre de ces travaux est assurée par le cabinet d'architectes du patrimoine APGO et leur exécution par l'entreprise TMH de Villenave d'Ornon.



Pendant la durée des travaux, pour des raisons de sécurité et en raison de l'installation d'un échafaudage et de la présence des matériaux nécessaires au chantier, il ne sera pas possible de stationner contre l'église. A ce jour, les travaux avancent sans retard. Les travaux de charpente de la première phase sont terminés. Sur les deux versants de la voute, les tuiles sont en cours de pose. Le faitage est en cours de réalisation. La zinguerie de la toiture sera remplacée.

Création d'une aire d'accueil pour les vélos

Comme indiqué dans le précédent numéro de « La Vie Dommoise », les travaux de création d'une aire d'accueil pour les 2 roues ont démarré en début d'année, après attribution des marchés aux entreprises.

Dans le cadre du développement des infrastructures permettant de prendre en compte la montée en puissance du slow tourisme, le projet vise à organiser un meilleur accueil des touristes à vélo en mettant à disposition un parking qui leur est réservé et des équipements pour faciliter la visite et le retour sur leurs lieux de résidence (casiers sécurisés pour dépôt d'effets personnels, borne de recharge électrique), désengorger la bastide du flot de voiture (avec toutes les gênes occasionnées) en encourageant un autre mode d'accès, plus écologique et respectueux de l'environnement.

L'opération comporte 4 lots détaillés dans la précédente édition de votre bulletin municipal. Lors du déroulement des travaux, des problèmes sont apparus, notamment sur le lot 1 (nettoyage, débroussaillage, gros-œuvre, sols intérieurs, charpente bois et couverture tuiles) : présence de souches sous-jacentes ayant déstabilisé la maçonnerie existante, présence d'une ancienne fosse non identifiable et seulement visible après destruction d'une dalle endommagée, très mauvais état d'une ancienne maçonnerie identifiable après démolition d'anciens habillages de murs nécessitant le renforcement par des poteaux raidisseurs. Ces problèmes vont entraîner des surcoûts mais aussi un allongement des délais d'exécution. La fin des travaux, qui était prévue en avril, est programmée pour le mois de juin.

Lotissement « Hameau Croix de la Pierre »

Les travaux de création du lotissement avancent bien. A ce jour ont été réalisés les structures de chaussée, la pose des réseaux d'alimentation et d'évacuation des eaux usées (y compris le poste de relevage), le bassin de régulation d'infiltration des eaux pluviales, la pose des bordures.

Sont en cours de réalisation : le remodelage des terres aux abords de l'aménagement et les noues de collecte des eaux pluviales. Il restera à réaliser le garnissage des trottoirs piétonniers, le revêtement en enrobé de la chaussée, le boulodrome, la signalisation verticale et horizontale et les plantations.

Le gros du chantier devrait être terminé fin mai. La signalisation verticale et le marquage au sol seront réalisés en juin. La plantation des végétaux est différée à l'automne.



Réaménagement de l'aire de jeux du Jubilé

Cette opération consiste à réaménager l'aire de jeux et de pique-nique du Jubilé. Pour faire suite à la signature du permis d'aménager début février 2026, la consultation des entreprises a été engagée et les offres ont été présentées aux élus. Le dossier de consultation des entreprises préparé par le maître d'œuvre, M. Ségui, comprend 2 lots :

- Lot n° 1 : VRD, maçonnerie, éclairage.
- Lot n° 2 : mobilier, jeux et aire de jeux, plantations.

Une phase de négociation a été engagée sur le lot 2.

Les travaux démarreront à l'issue de la saison estivale. Leur durée est estimée à 3 mois.

Tranche 4 de restauration des Remparts

La consultation des entreprises pour cette 4^e tranche de travaux sera engagée au début du mois de juillet 2026, en prévision d'un démarrage des travaux à l'automne. Leur durée est estimée à 4 mois.

Comme pour les précédentes tranches, il s'agira exclusivement de travaux de maçonnerie qui seront exécutés par une entreprise habilitée pour la restauration des monuments historiques. La maîtrise d'ouvrage sera également assurée par le Cabinet d'architectes du patrimoine APGO.

Nous rappelons que cette nouvelle tranche de travaux concerne la section de remparts située en aval de la Porte Delbos. L'objectif des travaux est notamment d'harmoniser la tonalité des pierres de part et d'autre de cette porte.

Une demande d'autorisation de travaux avait été préalablement déposée auprès de la DRAC de Nouvelle Aquitaine et accordée par celle-ci le 22 janvier 2026.

Comprendre votre Taxe Foncière



Vous êtes nombreux à nous avoir interpellés, à plusieurs occasions, sur l'augmentation de votre taxe foncière, alors que la municipalité s'était engagée à ne pas augmenter la pression fiscale : c'est ce qu'elle a respecté en 2024, 2025 et en dernier lieu le 16 avril 2026. Voici les clés pour comprendre votre avis d'imposition et pourquoi elle augmente pour tous :

Une facture, deux acteurs

Le montant de votre taxe foncière est le résultat d'un calcul entre deux éléments distincts :

- **La Base d'imposition (fixée par l'État)** : elle correspond à la valeur locative de votre bien. **Chaque année, le Gouvernement revalorise ces bases de manière automatique pour toute la France en fonction de l'inflation** (Indice des Prix à la Consommation Harmonisé - IPCH). Ainsi, la revalorisation décidée par la loi de finances était de +1,7 % en 2025 et de +0,8 % en 2026.

- **Le Taux communal (fixé par la Mairie)** : ce pourcentage est déterminé et voté par le conseil municipal chaque année. Pour la commune de Domme, ce taux est resté inchangé ces trois dernières années.

Taxe sur le Foncier Bâti : 40,36 %.

Taxe sur le Foncier Non Bâti : 60,76 %.

Taxe d'habitation : 11,06 %.

Pourquoi le montant final augmente-t-il ?

Bien que le taux communal demeure stable, le montant total de votre taxe foncière évolue mécaniquement : il s'applique sur une base revalorisée au niveau national par l'État.

Montant à payer = Base fixée par l'État x Taux fixés par la commune

En conséquence, l'augmentation observée sur votre avis d'imposition s'explique uniquement par la décision de l'État de revaloriser les bases d'imposition, et non par une modification du taux communal voté par le conseil municipal.

Quel impact sur le budget communal ?

La municipalité n'a pas la main sur la valeur des bases fixées par l'État. Toutefois, cette revalorisation automatique génère un effet positif sur les recettes locales.

Les ressources supplémentaires, obtenues sans modification des taux communaux, constituent un levier précieux : elles permettent de soutenir les investissements et de maintenir la qualité des services publics, notamment face à la hausse des coûts de l'énergie.

Afin de compléter cette information sur la fiscalité locale, le prochain bulletin de « La Vie Dommoise » proposera un dossier explicatif sur les mécanismes d'évaluation des bases foncières par les services de l'État. Vous verrez que votre confort (chauffage, garage, piscine...) joue un rôle central !

Alice Lasserre, Maire-Adjoint

	Commune	Syndicat de communes	Taux communal	Taux additionnels	Taux spéciaux	Taux autres imposables	Taux GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2024	40,36 %	%	4,78 %	0,162 %	19,18 %	0,246 %		
Taux 2025	40,36 %	%	4,78 %	0,164 %	17,81 %	0,256 %		
Adresse	[REDACTED]							
Base	1860		1860	1860	1860	1860		
Cotisation	751		89	3	331	5		1179
Cotisation 2024	-		-	-	-	-		-
Cotisation 2025	751		89	3	331	5		1179
Variation	- %	%	- %	- %	- %	- %		- %

	Commune	Syndicat de communes	Taux communal	Taux additionnels	Taux spéciaux	Charges d'agriculture	Taux GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2024	60,76 %	%	32,51 %	75,44 %	0,38 %	19,80 %	1,37 %	
Taux 2025	60,76 %	%	32,51 %	75,44 %	0,39 %	20,00 %	1,60 %	
Bases terres non agricoles	49		49	49	49	49	49	
Bases terres agricoles	5		5			8	5	
Cotisation 2024	12		7	-	-	5	-	
Cotisation 2025	33		18	37	0	11	1	100
Variation	+175,00 %	%	+157,14 %	- %	%	+120,00 %	- %	
Dégrèvement (jeunes agriculteurs (JA))				Base du forfait forestier	Majoration bases terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État						Droit proportionnel :		
Base collectivité				1		Droit fixe :		

	Commune	Syndicat de communes	Taux communal	Taux additionnels	Taux spéciaux	Taux autres imposables	Taux GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2023	40,36 %	%	4,78 %	0,166 %	17,83 %	0,208 %		
Taux 2024	40,36 %	%	4,78 %	0,162 %	19,18 %	0,246 %		
Adresse	[REDACTED]							
Base	1848		1848	1848	1848	1848		
Cotisation	746		88	3	354	5		1196
Cotisation 2023	714		85	3	317	4		
Cotisation 2024	746		88	3	354	5		1196
Variation	+4,48 %	%	+3,53 %	0 %	+11,67 %	+25,00 %		

	Commune	Syndicat de communes	Taux communal	Taux additionnels	Taux spéciaux	Charges d'agriculture	Taux GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2023	60,46 %	%	32,51 %	75,44 %	0,364 %	19,60 %	1,17 %	
Taux 2024	60,76 %	%	32,51 %	75,44 %	0,38 %	19,80 %	1,37 %	
Bases terres non agricoles	20		20			25	20	
Cotisation 2023	11		6			5		
Cotisation 2024	12		7			5	0	24
Variation	+9,09 %	%	+16,67 %	%	%	0 %	%	
Dégrèvement (jeunes agriculteurs (JA))				Base du forfait forestier	Majoration bases terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État						Droit proportionnel :		
Base collectivité						Droit fixe :		

Les Commissions Municipales



Les Commissions Municipales du mandat 2026-2033 : création et composition

Si le Conseil Municipal demeure l'organe au sein duquel les décisions sont prises, celles-ci sont généralement préparées au sein de commissions permanentes. Elles permettent aussi d'approfondir les dossiers techniques et d'associer les élus au suivi des politiques locales. Leur cadre est fixé par le Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121-22 et suivants). Bien organisées, elles sécurisent juridiquement les décisions et fluidifient le travail municipal.

Si le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil (art. L 2121-22 du CGCT), la plupart d'entre elles sont créées et leurs compositions fixées au début de chaque mandat.

Les commissions municipales sont composées de conseillers municipaux uniquement. Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission.

Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L 2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale. Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou

d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

A Domme, le Conseil Municipal a décidé de créer huit commissions municipales permanentes qui sont les suivantes :

- Commission Voirie – Bâtiments communaux – Cimetière.
- Commission Service à la population.
- Commission Sécurité – Prévention – Circulation.
- Commission Scolarité.
- Commission Finances – Marchés Publics – Administration.
- Commission Relation avec le milieu associatif et les commerçants.
- Commission Urbanisme.
- Commission Patrimoine - Culture – Tourisme.

Chaque Conseiller Municipal est membre d'une commission au moins.

En outre, le Conseil Municipal de Domme a décidé que chaque commission est composée de 6 élus titulaires au maximum au regard de la charge des dossiers dans leurs domaines respectifs.

La composition des Commissions Municipales de Domme a été fixée comme suit.

LIBELLE COMMISSIONS	MEMBRES DES COMMISSIONS
Commission Voirie – Bâtiments communaux – Cimetière	GERMAIN ALAIN – BISSON FRANCK – LASSERRE ALICE – LANOS PATRICK
Commission Service à la population	LAMBERT BERNARD – HUSSON SYLVIE – DUFOUR AMANDINE – DELPIT KASIA
Commission Sécurité – Prévention – Circulation	GERMAIN ALAIN – LAMBERT BERNARD – BISSON FRANCK – LANOS PATRICK – PASQUET XAVIER
Commission Scolarité	HUSSON SYLVIE – DUFOUR AMANDINE – LARIVIERE LAURENCE – LASSERRE ALICE – CHAPOULIE AUDREY – TEYTAUD AMBRE
Commission Finances - Marchés Publics - Administration	HUSSON SYLVIE – GERMAIN ALAIN – LASSERRE ALICE – LARIVIERE LAURENCE – PASQUET XAVIER
Commission relations avec le milieu associatif et les commerçants	LAMBERT BERNARD – HUSSON SYLVIE – BRUILTET PASCAL – CHAPOULIE AUDREY – DUFOUR AMANDINE – TEYTAUD AMBRE
Commission Urbanisme	GERMAIN ALAIN- LAMBERT BERNARD – BISSON FRANCK – ARMAGNAT PATRICK – LANOS PATRICK
Commission Patrimoine - Culture – Tourisme	HUSSON SYLVIE – GERMAIN ALAIN – DELPIT KASIA – BRUILTET PASCAL – LARIVIERE LAURENCE – TEYTAUD AMBRE

Au sein de la Commission Urbanisme siègent à titre consultatif, en plus des Conseillers Municipaux, deux représentants de l'Association pour la Sauvegarde de la Bastide de Domme et de ses Remparts.

Si vous avez une question ou une proposition concernant

la commune de Domme, n'hésitez pas à nous les communiquer ; elles seront étudiées par une de ces commissions.

Les délégations attribuées aux élus vous seront communiquées ultérieurement.

Labellisation « Villes et Villages d'accueil de véhicules d'époque » - ERRATUM

Une erreur a été commise dans le dernier numéro de « La Vie Dommoise ». L'association de Bertrand Guichard qui a parrainé la candidature de la commune de Domme pour que celle-ci soit labellisée « Villes et Villages d'accueil de véhicules d'époque » s'intitule « XK and CO » et non « Le Temps des Séries » comme indiqué dans l'article.

Organisation du Mai Communal

En mars de cette année, les Dommoises et les Dommois ont élu leur maire et leur Conseil Municipal. L'élection doit être, selon une tradition séculaire, suivie et fêtée par la plantation du «Mai».

Cette célébration organisée par la nouvelle équipe d'élus marque le début de leur mandat et peut prendre deux formes. La première, individuelle, consiste à installer un «mât» décoré, appelé «Mai», près de l'habitation de chaque élu. La deuxième, celle choisie à l'unanimité par la nouvelle équipe, vise à dresser un «Mai» unique et richement paré qui sera installé sur la place de la Halle, près de la «petite mairie».

Les origines de cette coutume et les raisons de la perpétuer, hormis le plaisir de faire la fête autour d'un verre et de quelques gourmandises, sont plus amplement présentées dans un article de fond que vous trouverez dans les pages suivantes de ce même bulletin.

Vous êtes tous chaleureusement conviés à cet événement festif qui aura lieu le dimanche 24 mai à partir de 16h sur la place de la Halle et se conclura par un apéritif dînatoire offert aux Dommoises et Dommois dans la salle de la Rode.

Kasia Delpit, Conseillère Municipale

Domme est fière de ses jeunes talents

Dans le n° 94 de « La Vie Dommoise », j'ai eu le plaisir de vous présenter Eden Georgeon, jeune Dommois de 13 ans au talent déjà reconnu dans l'exercice de sa passion, la musique électro.

Aujourd'hui, c'est le sport qui est à l'honneur avec les brillants succès de Maelys Fabre-Mazet, âgée de 15 ans, qui a obtenu le 05 avril 2026 sa ceinture noire de judo, récompensant ainsi des années d'entraînement, de patience et de passion pour cet art martial particulièrement exigeant. Elle est licenciée au club de judo de Saint-Cybranet, que la commune de Domme subventionne au titre des licenciés dommois, et a su franchir toutes les étapes et épreuves avec détermination et compétences techniques pour ne cesser de progresser et obtenir ce grade prestigieux. Bien sûr, avec modestie, elle rappelle que rien n'aurait été possible sans le soutien familial indéfectible et son partenaire de club Maël Dufault, sans oublier son professeur qu'elle remercie de ses conseils.

Avec cette distinction, il convient de saluer également la qualité de l'encadrement et l'engagement des licenciés de ce club, et plus particulièrement Maelys Fabre-Mazet, qui incarne les belles valeurs du sport et notamment du judo : respect, courage et persévérance. Nous lui souhaitons de poursuivre son parcours avec le même enthousiasme et d'obtenir de nombreuses satisfactions.

Nous ne manquerons pas de la suivre.

Sylvie Husson, Maire Adjoint



Une exposition au Musée sur le thème de la vie municipale à Domme

Depuis les premières élections municipales de 1885, quelques générations de Dommoises et de Dommois ont pris part au vote de leurs maires et conseillers municipaux (les Dommoises, n'hésitons pas à le rappeler, n'ont pu voter qu'à partir de 1945...!). Notre musée, en faisant appel aux archives familiales des habitants de Domme, propose une exposition qui consacre ce chapitre de notre histoire commune. Elle sera donc dédiée aux élections municipales de Domme sous le titre : «Ma ville, ma voix, notre histoire». C'est Ksénia Bossard, organisatrice et commissaire de l'exposition, qui vous en parlera le mieux.

Kasia Delpit : Pouvez-vous nous dire quelle participation vous souhaiteriez obtenir des habitants, car ce sera bien une exposition collective et locale ?

Ksénia Bossard : En effet. Je dois vous dire que nous avons déjà récolté beaucoup de photos, de récits et de documents qui reflètent et symbolisent, pour les Dommois, l'esprit d'une campagne électorale. Par ailleurs nous avons désormais envisagé de fêter le printemps, chaque année, en organisant une exposition collective, du 1er au 31 mai.

Les Brèves de Domme (suite)



Kasia Delpit : C'est donc la première exposition participative d'une longue série ?

Ksénia Bossard : Oui, nous avons voulu associer les Dommois à ce concept, les encourager à créer leurs propres expositions, pour qu'ils puissent choisir une thématique et définir les oeuvres à exposer. Nous pensons qu'ainsi l'exposition laissera place à la créativité, parfois à la nostalgie, en somme au regard des habitants attachés à leur ville en leur donnant une place dans la vie de leur commune.

Nous espérons que chacun pourra par là même devenir ambassadeur de sa commune.

Kasia Delpit : Rendez-vous donc dès le 1er mai au musée et merci pour cette belle initiative !

L'exposition ouvre ses portes du 1er au 31 mai au musée de Domme, place de la Halle. Venez nombreux !

NB : le musée sera gratuit pour les Dommois le weekend de Pentecôte (il sera ouvert le samedi soir uniquement pour la nuit des musées et le dimanche toute la journée).

Kasia Delpit, Conseillère Municipale

Passage du Tour de France à Domme : préparons-nous !



Le passage du Tour de France à Domme va constituer un moment exceptionnel de la saison touristique 2026, où vont se mêler sport, fête populaire et joie collective. Ce sera l'occasion de mettre en valeur le dynamisme de notre commune, la diversité de son territoire et la qualité de son patrimoine. Nous sommes d'ores et déjà assurés de l'accueil chaleureux des habitants de notre village. Mais un tel événement s'organise et chacun doit s'y préparer. La bastide de Domme sera donc traversée par les coureurs le 11 juillet 2026 dans le cadre de l'étape exclusivement périgourdine : Périgueux-Bergerac. Le circuit emprunté en 2026 dans Domme sera identique à celui de 2017 et un grand prix de la montagne sera également disputé. Tout le long du parcours dans Domme, il ne sera pas possible de laisser son véhicule en stationnement. Les abords des rues seront sécurisés par des barrières. Assez tôt le matin, il ne sera plus possible d'entrer ou de sortir de la bastide, sauf pour des raisons exceptionnelles de sécurité ou de santé. Une fan-zone sera organisée Place de la Halle et sur le Belvédère avec des animations et certainement un, voire plusieurs podiums publicitaires. Dans le cadre de cette étape, les coureuses de l'association « Donnons des Elles au Vélo » emprunteront le parcours des coureurs la veille et feront une halte gourmande à Domme. Un groupe de travail composé d'élus, d'agents communaux, de responsables des services de la commune (Pompiers, gendarmes, Hôpital, EPIC Domme Sites) est chargé de préparer cet événement sur le plan de la sécurité, de l'organisation des secours, de l'animation et de la communication. Nous vous tiendrons informés, par voie de presse ou Panneau Pocket, de l'avancée des préparatifs.

Zoom sur la Bibliothèque Municipale de Domme

Le saviez-vous ?

Elle est située au 1er étage de la Mairie dans un bâtiment d'exception, l'Hôtel du Gouverneur. La pièce qui renferme des livres pour un public varié, jeune et moins jeune, amoureux de l'histoire ou de romans contemporains, a gardé son authenticité.

Ses horaires d'ouverture

Des permanences sont assurées 3 fois par semaine :

- Mercredi de 09h00 à 12h00 ;
- Jeudi de 10h00 à 12h00 ;
- Samedi de 11h00 à 12h00.

Cette bibliothèque est soutenue par la Bibliothèque Départementale de Prêt et ne demande qu'à élargir son offre en ouvrages et en animations pour les Dommoises et les Dommois.

Aussi, nous vous invitons à faire connaître plus précisément vos attentes en venant rencontrer les personnes qui assurent l'accueil des lecteurs (Anne Pascale, Hélène, Luisa et Patricia) et/ou en renseignant un registre destiné à recevoir vos suggestions. Nous veillerons à mettre en œuvre les moyens nécessaires à leur satisfaction.

Sylvie Husson, Maire Adjoint



Les Brèves de Domme (suite)



Circulation et stationnement dans Domme

Comme l'an passé, la bonne application des dispositions relatives à la circulation et au stationnement sera contrôlée par deux agents de surveillance de la voie publique assermentés. Il s'agit de Jean-Philippe Escalmel et de Sylvain Thibault. Ils auront pour tâche de veiller au respect du plan estival de circulation qui a été réactivé.

Comme vous le savez tous, la circulation et le stationnement sont difficiles à Domme, surtout dans la bastide, pendant la période touristique. Pour que ces inconvénients passagers soient le moins désagréables possible, il convient de respecter quelques règles simples.

En matière de circulation :

- possibilité d'accéder dans la bastide pour les véhicules légers par la Porte Delbos ou par la Porte des Tours, en respectant la vitesse limitée à 30 km/h ;
- respect des rues mises en sens unique ;
- interdiction de circuler dans les rues réservées aux piétons.

En matière de stationnement :

- stationnement payant sur les parkings de la place de la Rode, de la rue du Repos, à St James, aux anciens abattoirs et au Pradal, pour les camping-cars ;
- stationnement gratuit sur les autres emplacements libres ;
- stationnement réservé aux employés de l'Hôpital, des commerces et des administrations sur le parking du Jubilé.
- Pour rappel :
 - stationnement interdit place de la Halle le jeudi matin, jour du marché, et le 14 juillet sur la place de la Rode, en raison des festivités ;
 - stationnement réglementé (zone bleue) place de la Halle (face au VIVAL) et rue de l'Hôpital.

La Municipalité a remis en place, à compter du 1er mai 2026, pour les résidents et propriétaires sur la commune, les dispositions en matière de stationnement dans la bastide.

Un badge de stationnement est délivré à tous les résidents et/ou propriétaires de résidence sur la commune de Domme ; une carte « résident touristique » est distribuée aux locations saisonnières de la bastide (chambres d'hôtes – gîtes – hôtels) qui en font la demande. Le badge et la carte permettent de stationner sur les parkings et places « résidents » dûment identifiées. Leurs prix restent inchangés par rapport à l'an dernier : 5 €/badge et 7 €/carte. Ils sont à retirer à la mairie de Domme sur présentation des pièces justificatives. Les anciennes cartes et les anciens

badges ne sont plus valables. Le badge est à mettre dans un étui comme pour les certificats d'assurance et le numéro d'immatriculation du véhicule doit y être inscrit. La carte est posée sur le tableau de bord des véhicules de manière visible.

Il est demandé aux résidents de la bastide de ne pas jalonner les rues de cageots, de chaises, bacs à fleurs ou autres objets, visant à transformer le domaine public en parkings privés. Les objets ainsi déposés seront enlevés sans autre forme d'avertissement.

La journée Multisports du 16 avril 2026

Chaque année, en principe à 2 reprises, les communes de Domme et de Cénac proposent une animation sportive, en faveur des enfants, pendant les vacances scolaires. Celle-ci a eu lieu le 16 avril 2026 à Cénac et a accueilli 12 enfants dont 5 de Domme. Les 2 municipalités assurent une prise en charge financière de 10 € par enfant pour leur participation. Cet évènement a permis aux enfants de faire diverses activités sportives en étant encadrés par deux animateurs agréés. Cette initiative sera renouvelée d'ici la fin de l'année 2026 et se déroulera à Domme. Nous ne manquerons pas de vous communiquer les dates en temps utile.

Sylvie Husson, Maire Adjoint

Les Brèves de Domme (suite)

**Panneau Pocket :
Votre commune dans la poche !**

Restez informés en temps réel avec l'application Panneau Pocket. Alertes météo, travaux, coupures d'eau ou événements associatifs : ne manquez plus aucune info locale !

Sur Smartphone : Téléchargez gratuitement l'application (anonyme, sans compte) et ajoutez notre commune en «favori» avec le ♥.

Sans Smartphone : Les mêmes informations sont accessibles sur ordinateur via le site www.panneaupocket.com.

Simple, gratuit et sans publicité !

Alice Lasserre, Maire Adjoint

La fée du Capiol est triste

C'est un clin d'œil, voire plutôt une pensée pour Daniel Lhomond, auteur de contes à la voix si chaude et rocailleuse, décédé brutalement le 22 avril 2026, qui guide ces quelques lignes empreintes de tristesse.

Daniel Lhomond n'a cessé, sa vie durant, de raconter des histoires avec une dimension humaine reflétant authenticité et amour inconditionnel du Périgord.

La marque qu'il aura laissée à Domme (avec la complicité de ses fils Ferran et Bertoo) se concrétise par les histoires qu'il a conçues et contées pour le Musée de Domme et c'est un cadeau précieux que de se souvenir avec quelle générosité il les a livrées et publiées, avec quelle sincérité il les a enregistrées.

Aujourd'hui, nous pouvons réécouter sa voix immortelle et si particulière en nous rendant au Musée de Domme et nous ne pouvons que le remercier chaleureusement pour cet héritage inestimable.

Sylvie Husson, Maire Adjoint



La Page de la Communauté de Communes

**Accueil de loisirs Les Vitarelles :
l'après incendie**

Un incendie a frappé l'Accueil de loisirs Les Vitarelles mardi 14 avril en fin d'après-midi. Le bus qui devait transporter les enfants jusqu'à Cénac, stationné devant le bâtiment a, pour une raison encore inexpliquée, pris feu. Ce feu s'est ensuite propagé aux véhicules voisins, puis à l'accueil de loisirs.

Les enfants ont été très rapidement mis à l'abri par l'équipe d'animateurs. Endommagés et inutilisables, les locaux ont été fermés pour le reste des vacances scolaires. L'étendue des dégâts est à étudier mais des travaux conséquents sont à l'évidence à prévoir. L'ALSH restera donc fermé pendant plusieurs mois.

Relogement rapide

Passée l'émotion, et afin d'assurer la continuité du service pour les familles inscrites, le président de la communauté de communes, Jean-Claude Cassagnole a souhaité avec les élus de la commission Petite enfance-enfance-jeunesse, trouver une solution de relogement très rapidement.

En concertation avec la mairie de Cénac-et-St-

Julien, **il a été décidé d'investir les locaux de l'école sur le temps d'accueil extrascolaire**, les mercredis et pendant les vacances d'été. Cette décision a été prise en étroite collaboration avec l'équipe municipale de Cénac, en particulier le maire Éric Chéron.

Cette rapidité s'est conjuguée à l'efficacité des équipes emmenée par la directrice Muriel Manet, notamment pour transférer du matériel et adapter les activités aux locaux de l'école. Grâce à tous ces efforts, l'accueil de loisirs a rouvert le mercredi 29 avril pour le plus grand bonheur des enfants !

Photo des enfants inscrits à l'ALSH prise à l'école de Cénac le 29/04



Jean-Claude Cassagnole élu président de la Communauté de Communes

Jean-Claude Cassagnole a été reconduit à la présidence de la communauté de communes Domme - Villefranche-du-Périgord, à l'occasion du premier conseil communautaire post élections municipales. Les vice-présidents ont également été désignés :

- Jean-Marie Laval, 1^{er} adjoint à Florimont-Gaumier, 1^{er} vice-président en charge du Développement du territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat,

- Daniel Maury, maire de Campagnac-lès-Quercy, 2^e vice-président en charge de l'Action sociale et de la Santé,
- Pascal Dussol, maire de Daglan, 3^e vice-président aux Finances, Ressources humaines, Tourisme,
- Alain Calmeille, maire de Loubéjac, 4^e vice-président à la Voirie, aux Services techniques et aux Bâtiments,
- Yolande Nieuviarts, maire de Villefranche-du-Périgord, 5^e vice-président à l'Enfance-Jeunesse,
- Éric Chéron, maire de Cénac-et-St-Julien, 6^e vice-président en charge de l'Environnement et de l'Assainissement.



Plan Local d'Urbanisme intercommunal : enquête publique

L'enquête publique relative au projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal débutera le lundi 18 mai à 9h et se clôturera le samedi 20 juin à 12h.

Cette enquête publique concerne également l'abrogation de 19 cartes communales et la création de 11 Périmètres Limités des Abords.

Le dossier complet (format numérique) sera consultable à l'ouverture de l'enquête sur le registre dédié (lien actif le jour J sur le site Internet de la communauté de communes).

Le dossier d'enquête complet (format papier) sera disponible dans six lieux d'enquête, aux jours et horaires habituels d'ouverture :

- Locaux de la communauté de communes situés au 51, rue Grand rue - 24250 Saint-Martial-de Nabirat (siège de l'enquête publique),
- Locaux de la communauté de communes situés au 40, route de l'Usine Pascal - 24550 Villefranche-du-Périgord,

- Mairie de Domme située au 5, Place de la Halle - 24250 Domme,
- Mairie de Mazeyrolles située au Got - 24550 Mazeyrolles,
- Mairie de Saint-Cybranet située au 1208 route de la Vallée du Céou - 24250 Saint-Cybranet,
- Mairie de Saint-Pompon située au Bourg - 24170 Saint-Pompon.

Un dossier allégé (format papier) sera accessible dans les autres mairies, aux jours et horaires habituels d'ouverture. Il contiendra un résumé non technique, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), le Règlement graphique de la commune intéressée (Plan de zonage), le Règlement écrit.

Comment faire une observation ?

- Dans le registre numérique dédié et accessible (lien ouvert le 18 mai 2026),
- Par courrier électronique, à l'adresse communication@comcomdv.fr.



Les observations et propositions du public reçues par voie électronique seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre numérique dédié et accessible depuis le site internet de la communauté de communes,

- Par courrier postal à adresser à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête, communauté de communes Domme - Villefranche du Périgord - 21, rue Grand rue - 24250 Saint-Martial-

de Nabirat. Ces courriers seront enregistrés par la communauté de communes et annexés au registre d'enquête papier disponible au siège de l'enquête,

- Dans les registres sur support papier des 6 lieux d'enquête publique, aux horaires d'ouverture habituels.
- Après d'un ou plusieurs membres de la commission d'enquête lors des permanences (pas de prise de rendez-vous nécessaire).

Les permanences des commissaires enquêteurs

Lieux d'enquête	Horaires d'ouverture habituels pour consultation du dossier	Jours et horaires des permanences d'enquête publique
Locaux de la communauté de communes Domme - Villefranche-du-Périgord 51, rue Grand rue 24250 Saint-Martial-de-Nabirat	Du Lundi au Vendredi : de 08h30 à 12h de 13h30 à 17h	- Lundi 18 mai de 09h à 12h - Mercredi 3 juin de 14h à 17h
Locaux de la communauté de communes Domme - Villefranche-du-Périgord 40 route de l'Usine Pascal 24550 Villefranche-du-Périgord	Le lundi, mardi et jeudi : de 09h à 12h et de 14h à 17h30 Le mercredi : de 09h à 12h Le vendredi : de 09h à 12h et de 14h à 17h	- Jeudi 21 mai de 09h à 12h - Vendredi 19 juin de 14h à 17h
Mairie de Domme 5, Place de la Halle 24250 Domme	Le lundi au vendredi : de 09h à 12h et de 14h à 16h Le samedi : de 09h à 12h.	- Jeudi 28 mai de 09h à 12h - Samedi 20 juin de 09h à 12h
Mairie de Mazeyrolles Le Got 24550 Mazeyrolles	Le Lundi, Mercredi et Jeudi : de 13h30 à 16h30 Le Mardi : de 09h à 12h de 13h30 à 16h30 Le Vendredi : de 09h à 12h	- Mardi 26 mai de 09h à 12h - Mardi 9 juin de 09h à 12h
Mairie de Saint-Pompon Le Bourg 24170 Saint-Pompon	Lundi, Mercredi et Vendredi : de 09h à 12h	- Vendredi 5 juin de 09h à 12h - Lundi 15 juin de 09h à 12h
Mairie de Saint-Cybranet 1208 route de la Vallée-du-Céou 24250 Saint-Cybranet	Du Lundi au Mardi : de 14h à 18h Du Jeudi au Vendredi : de 14h à 18h	- Vendredi 22 mai de 14h à 17h - Jeudi 11 juin de 14h à 17h

Nouveauté : Rencontres Numériques seniors

Les Ateliers numériques seniors laissent place aux Rencontres numériques seniors !

Sur la forme, tout évolue : une session mensuelle, d'une durée de 2h30, sur un thème précis et sans inscription. Il n'y a pas d'engagement à se rendre à toutes les sessions, choisissez ce qui vous intéresse. Sur le fond, l'objectif n'a pas changé : permettre aux seniors de se familiariser avec les outils numériques.

Les dates :

Mercredi 6 mai -Mairie de St-Pompon

Envoyer, recevoir, classer : comment ne plus perdre ses documents (et sa patience) !

Mercredi 3 juin 2026 - Mairie de Cénac-et-St-Julien

Internet : le mode d'emploi pour surfer sans se noyer

Mercredi 2 septembre - Mairie de Besse

Acheter en ligne sans y laisser sa chemise : le guide du shopping malin

Mercredi 7 octobre - Mairie de Nabirat

Les applis, c'est comme les recettes : choisissez les bonnes !

Pensez au co-voiturage solidaire, avec Atchoum !
Contactez le 0 806 110 444. Site Internet : atchoum.eu

Infos

CASSIOPEA

05 53 53 20 40

secretariat.prevention@cassiopea.fr

Enquête ouverte aux familles et aux jeunes

Dans le cadre du renouvellement de la Convention Territoriale Globale avec la CAF de Dordogne, la communauté de communes organise une enquête prenant la forme de questionnaires destinés notamment aux familles avec enfants et aux jeunes. Pour analyser au mieux les besoins et adapter les actions en conséquence, il est nécessaire de recueillir un maximum de réponses !

Temps estimé de réponse : 10 mn.

Ces questionnaires sont à retrouver sur le site dommevillefranche-du-perigord.fr

Nuit des forêts à Besse

Rendez-vous vendredi 5 juin à partir de 19h à Besse, pour profiter d'une soirée dédiée à la forêt. Exposition et espace jeux pour les enfants (gratuit), repas payant (sanglier à la broche-frites, apporter couverts, assiettes et verre) et buvette. À partir de **21h30, projection en plein air du documentaire « Un feu de charme »** (séance précédée d'une intervention de la réalisatrice et du protagoniste principal).

Entrée libre. Repli dans une salle en cas de pluie.

Atchoum : nouveau point de vente de tickets

La mairie de Grolejac est officiellement point de vente ATCHOUM et il est désormais possible de s'y procurer des tickets mobilité. Seul le paiement en chèque est accepté (achat par souche de 10 tickets).

Horaires d'ouverture de la mairie de Grolejac :

- Lundi, mardi, jeudi : 13h15 – 17h,
- Vendredi : 8h30 - 12h.

Curieux d'en savoir plus sur le système de co-voiturage solidaire ATCHOUM ? Aurore Bouton, animatrice territoriale, tient une permanence chaque premier jeudi du mois de 14h à 15h à la mairie de Grolejac.

À noter : Domme et Cénac sont déjà points de vente !

Plus d'information : Aurore Bouton – 07 63 66 28 14



Vallée du Céou : travaux sur la voie cyclable

Des travaux d'ampleur ont été menés ce printemps sur deux portions de 1,5 km de la voie cyclable de la Vallée du Céou, à Bouzic et Daglan. **La voirie a été renforcée, revêtue et rehaussée sur certaines parties inondables.** Un important travail d'élagage a également été mené pour sécuriser le parcours. Coût estimé : 141 880 € TTC.

Lingettes : dans les poubelles pas dans les toilettes !

Jeter des lingettes dans les toilettes n'a rien d'anodin : en faisant ce geste, **vous prenez le risque de boucher vos propres canalisations et d'endommager le système de collecte et de traitement des eaux usées.**



Crédit photo : SPAC

Vous êtes de bonne foi et utilisez des lingettes biodégradables ? Sachez que leur caractère biodégradable est relatif : une lingette qui ne met que quelques heures à arriver en station d'épuration n'a pas eu le temps de se dégrader. Elle arrive donc en station dans l'état dans lequel vous l'avez jetée. Elle bouche et abîme alors les pompes de relevage qui surchauffent, et cassent. Cela détériore la qualité d'épuration des eaux usées et représente un coût financier pour le service et, au final, pour l'utilisateur.

Des dégâts similaires, coûteux, voire dangereux pour les agents, peuvent être occasionnés par le rejet d'autres objets ou matières : huiles, produits chimiques (ex : solvant, vernis) ou produits ménagers en quantité importante (ex : javel).

Les agents du SPAC vous remercient de votre vigilance et de votre civisme ! Pour toute question sur le SPAC, Service Public d'Assainissement Collectif, contacter le 06 07 95 30 57.

Facturation électronique : formez-vous !

Préparez-vous aux changements réglementaires : inscrivez-vous à l'**atelier Facturation électronique organisé par le Pays du Périgord Noir, mardi 16 juin de 8h30 à 10h**. Intervenant : Jean-Patrick Landreau, chargé de développement économique à la Chambre des Métiers et de l'Industrie.

Inscription en ligne : <https://bit.ly/4cOp9bq>

Journée de la châtaigne : rendez-vous à Cénac

La Journée de la châtaigne aura lieu le samedi 27 juin à Cénac. Le matin, conférences sur l'adaptation aux changements climatiques, le compostage des bogues, la structuration de la filière, les bienfaits nutritionnels. L'après-midi, ateliers greffage, préparation de fertilisants foliaires, lecture du sol, filtration des végétaux.

Repas ouvert à tous à midi.

Plus d'infos à venir sur domme-villefranche-du-perigord.fr

Frelon asiatique : nouveaux pièges, nouveaux piègeurs

Le réseau des piègeurs de frelons asiatiques s'est agrandi pour la campagne de piégeage de printemps 2026, et 95 nouveaux pièges ont été distribués. Pour mener à bien cette deuxième campagne, deux modèles de pièges ont été sélectionnés par la communauté de communes, notamment pour leur sélectivité : le Jabeprode et la grille Neoppi.



L'objectif est de capturer un maximum de reines, pour éviter la formation des nids. En parallèle, la communauté de communes invite chacun à être vigilant et à surveiller des coins et recoins où peuvent apparaître des nids : sous-pente, abris de jardins, hangars, haies...

Si vous avez repéré un nid : attention, il est fortement recommandé de ne pas intervenir seul et de faire appel à un désinsectiseur. Le coût de la destruction est financé (reste à charge 20 €), en faisant appel à l'un de ces trois désinsectiseurs :

- Jean-François Brispot à Veyrines-de-Domme au 06 15 10 48 06 (tarif 80 €)
- Xavier Gigounoux à Prats-du-Périgord au 06 85 40 79 00 (tarif 90 €)
- Mathieu Moratalla à Loubéjac au 06 38 91 51 03 (tarif 80 €)

Périgord Noir Rénov' : prenez rendez-vous avec un conseiller !

Périgord Noir Rénov' tient des **permanences un mardi matin**, tous les deux mois, dans le bureau de France Services à St-Martial-de-Nabirat. Prochaines dates : 7 juillet, 1er septembre, 3 novembre.

Un conseiller France Rénov' vous renseigne sur les démarches administratives, vous accompagne sur les aides financières et vous conseille également sur le plan technique.

Pour prendre rendez-vous, appeler le 05 53 44 45 62 (9h - 13h, du lundi au vendredi) / contact@perigordnoir-renov.fr

Permanence assistante sociale : reprise

L'assistante sociale du Département de la Dordogne tient une **permanence le lundi matin** dans le bureau de France Services à St-Martial-de-Nabirat, **sur rendez-vous**.

Pour prendre rendez-vous contacter le 05 53 02 07 77.



DORDOGNE PÉRIGORD



Domme

Toute l'année,
DES ÉMOTIONS
À PARTAGER !

PROGRAMME
2026
DES ANIMATIONS



Des rendez-vous
pour petits
et grands !

Domme,
un village vivant
toute l'année !



FÉVRIER



Sortie du calendrier
identitaire de Domme



Visite insolite
de la grotte
"Instants Gourmands"



MARS / AVRIL



Week end de Pâques
Portes ouvertes pour
les Dommois(es)



Chasses aux œufs
(3 parcours)



MAI

MOIS DU MUSÉE



Exposition
participative
1^{er} au 31 mai



23 mai
Nuit des Musées
(animation phare)



JUIN

21 juin – Fête de la Musique



À MIDI :
aligot-saucisse
avec la Compagnie Olof
(Brico Saucisse)



Concerts et ambiance
conviviale dans
le village



JUILLET



Instants de fées
tous les Lundis
dans la grotte



11 juillet
Passage du
Tour de France



14 juillet
Fête Nationale



AOÛT



Instants de fées
tous les Lundis
dans la grotte



1^{er} août
Pique-nique Fluo



15 août
Fête des Confréries
et des Vins
de Dordogne



SEPTEMBRE



19 & 20 septembre

MÉDIÉVALES
FANTASTIQUES
DE DOMME



Marché artisanal
médiéval



Grand banquet
médiéval



Grande parade



Animations tout au
long du week-end



OCTOBRE

31 octobre



Halloween
Bonbon Tour &
Boum de l'Enfer

NOUVEAUTÉ 2026
24 & 25 octobre



Grande Guinguette
des Chefs –
Festival Gourmand

- Banquet des chefs
- Ambiance festive,
- bandas, folklore
- Moderne et tendance !



NOVEMBRE



Week-end
du 11 novembre
Portes ouvertes
pour les Dommois



DÉCEMBRE



Fête de Noël &
Marché de Noël



Animations familiales
(Père Noël, ateliers,
gourmandises)



Apéros couchés
de soleil



PONCTUELLEMENT



Expositions
au musée



Journée
des Grottes
(avec le FFTS)



Des moments uniques,
pour petits et grands,
dans un cadre exceptionnel !



LA PAGE DE L'ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA BASTIDE DE DOMME ET SES REMPARTS



Avec les beaux jours retrouvés, l'ASBDR a repris ses activités de terrain.

Celles-ci ont débuté par une campagne de prélèvements sur le site du Château du Roy.

L'objectif de ces prélèvements est de dater précisément certaines maçonneries du château les unes par rapports aux autres. Les analyses au carbone 14 étant trop peu précises, des financements ont pu être débloqués pour des analyses par thermoluminescence. Cette technique nécessite des prélèvements qui ont été réalisés dans un noir absolu.



Ceux-ci ont été réalisés du 07 au 14 avril sous un soleil de plomb par Laura SOULARD, archéologue qui a chapeauté les fouilles réalisées en 2025, assistée de Jean-Baptiste JAVEL, docteur en archéologie et de Petra URBANOVA, physicienne, tous deux spécialistes de la datation par cette technique. Ambiance sauna !

Quant aux résultats, notre patience sera - à nouveau - mise à rude épreuve, puisque les analyses de thermoluminescence demandent plus d'un an de travail pour rendre leurs conclusions ; et comme ceux-ci doivent étayer le document de synthèse des dix dernières années de fouilles archéologiques, le site du Château du Roy devra attendre un peu avant de retrouver ses fanatiques de la truelle et du seau.

Merci à la dizaine de bénévoles qui ont assuré le soutien logistique en débâchant & rebâchant le site.



Le panneau explicatif au portail du château étant très dégradé, un projet de renouvellement est en cours ; en attendant, certains d'entre vous auront déjà remarqué l'apparition d'un QR-code qui renvoie au site internet de notre association, remanié et désormais régulièrement mis à jour. N'hésitez pas à scanner pour nous retrouver.



En attendant, l'ASBDR a décidé de se recentrer sur la sauvegarde & l'entretien du petit patrimoine dommois, un peu négligé par notre association ces dernières années.

Un travail de recensement des chemins de randonnée va débuter, dans l'optique d'une remise en état de ceux qui ne présentent pas de danger particulier, en concertation avec la Communauté de Communes Domme-Villefranche du Périgord, la ville de Domme et Natura 2000, chacune pour sa partie.

Un tour d'horizon de l'état et l'accessibilité des fontaines va également être réalisé.



Ces actions permettront de mettre en place des interventions validées par la mairie afin que nos troupes se mettent en ordre en marche.

Une réunion préparatoire ouverte à l'ensemble des membres de l'association est d'ores et déjà programmée le 19 juin, sous réserve de la disponibilité de la salle de la Rode.

Cette réunion sera aussi pour les membres distraits et pour les nouveaux venus, l'occasion de régler leur modeste cotisation de 15 € déductibles (l'ASBDR est reconnue d'utilité publique) !

Pour nous suivre ou nous rejoindre :
Facebook : Les Remparts de Domme
Site : www.asbdr.com
mél : remparts24250@gmail.com

Pour le Bureau, Thierry POTIEZ

Calendrier des Manifestations 2026



DATE	HEURE	INTITULE	ORGANISATEUR	LIEU	RENSEIGNEMENTS
1er au 31 mai	En journée	Exposition participative sur la vie municipale à Domme dans le cadre du mois des Musées avec la Nuit des Musées organisée le 26 mai	Domme Sites	Musée de Domme	05.53.31.71.00
16-mai	20h30	Concert théâtralisé - Compagnie "A Bout de Souffle" - "Piano en forme de Poire"/Erik Satie	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
22-mai	14h30	Spectacle pour les scolaires - Luigia Messina et Ismaël Margain - "La Grande Mozart"	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
22-mai	20h30	Spectacle tout public- Luigia Messina et Ismaël Margain - "La Grande Mozart"	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
24-mai	16h00	Plantation du Mai communal suivie d'un buffet	Conseil Municipal	Place de la Halle	05.53.28.61.00
31-mai	17h30	Concert : BIRDS - Quatuor AESTHESIS & Peter Corser	DECLIC & Le Kiosque Pygmalion	Salle de la Rode	06.70.49.70.44
05-06-07 juin	Non communiqué	Festival de Théâtre Amateur	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
06-juin	21h00	Loto	Solidaires Pour Demain	Salle des Fêtes de Carsac	06.30.1799.47
14-juin	Après midi	Tournoi d'échecs ouvert aux jeunes des écoles primaires et des collèges	Aux Tours de Domme	Salle de la Rode	06.11.24.00.90
21-juin	Toute la journée	Fête de la Musique	Domme Sites	Bastide de Domme	05.53.31.71.00
04-05-06-07 juin	Toute la journée	Journées Portes Ouvertes	Aéro-Club du Sarladais	Aérodrome de Sarlat-Domme	05.53.28.32.95
04-05-06-07 juin	Toute la journée	Americar's Show 2 avec un grand rassemblement de voitures américaines	AMERICAR'S	Aérodrome de Sarlat-Domme	
09-juil	20h00	"L'intelligence artificielle" : conférence de François Courteille	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
11-juil	Après midi	Passage du Tour de France	Mairie de Domme	Bastide de Domme	05.53.28.61.00
14-juil	18h00	Fête Nationale : Bal et feux d'artifices	Domme Sites	Bastide de Domme	05.53.31.71.00
16-juil	20h00	"La Grotte de Cussac" : conférence de Jacques Jaubert	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
18-juil	14h00	Pétanque : trophée Alain Langouanère suivi d'un repas "Auberge Espagnole" au Jardin de la Rode	Pétanque Dommoise	Esplanade du Belvédère - Jardin de la Rode	06.84.62.03.92
26-juil	17h00	Concert "De Mozart à Piaf" - Mathilde Ambrois (Soprano) et Anne Ricquebourg (Harpe)	Office de la Culture de Domme	Eglise Notre Dame de l'Assomption	06.02.20.04.98
31-juil	18h00	Pétanque : Coupe de l'Eté	Pétanque Dommoise	Esplanade du Belvédère - Jardin de la Rode	06.84.62.03.92
01-août	19h00	Pique-Nique Fluo	Domme Sites	Jardin Public	05.53.31.71.00
02-août	Toute la journée	Meeting Aérien : Présentation en statique et en vol d'avions, d'hélicoptères, d'autogyres et de parachutistes, voltige aérienne, avions de collection	Aéro-Club du Sarladais	Aérodrome de Sarlat-Domme	05.53.28.32.95
03-août	20h30	Concert Xavier Renard (compositeur - interprète) et ses musiciens	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98
15-août	Toute la journée	Fête des Confréries et des Vins de la Dordogne	Amis du Vin de Domme	Place de la Halle - Esplanade du Belvédère	05.53.28.14.47
21-août	17h30	Coupe des Couples (tournoi de pétanque réservé aux couples uniquement)	Pétanque Dommoise	Esplanade du Belvédère	06.84.62.03.92
22-23 août	Toute la journée	Braderie Solidaire	Solidaires Pour Demain	Salle du Pradal	06.30.1799.47
août date à préciser	A préciser	Récital Ismaël Margain	Office de la Culture de Domme	Salle de la Rode	06.02.20.04.98

L'Amicale Laïque de Cénac et Domme

L'Amicale Laïque poursuit avec enthousiasme sa mission de rassembler petits et grands autour de moments de convivialité, de partage et d'activités accessibles à tous. Ces derniers mois ont été particulièrement riches en événements :

- Le 7 mars, **le carnaval** a une nouvelle fois rencontré un vif succès : un défilé haut en couleurs, des costumes inventifs et une ambiance joyeuse ont animé les rues de Domme. La traditionnelle mise à feu du Pétassou a marqué les esprits, avant de laisser place à une boum et un repas festif à la salle des fêtes de la Rode. Une journée mémorable dont les enfants garderont de beaux souvenirs !



- Les lotos** organisés aux mois de janvier et de mars à Cénac ont eux aussi connu une belle réussite, rassemblant de nombreux participants dans une ambiance chaleureuse et conviviale. L'Amicale prépare déjà les lots pour le prochain loto : de belles surprises à venir...

- La représentation théâtrale de la compagnie du Thouron** a su séduire le public le 25 avril grâce à sa pièce « Le Bouquet », saluant l'engagement et le talent des participants. Bravo à eux pour ce franc succès !

L'Amicale, c'est aussi des activités régulières qui participent au bien-être de tous. Les sections Zumba et Gym continuent de réunir des adhérents fidèles dans une ambiance dynamique et bienveillante.

- La Zumba** : Mélanie rythme les cours à partir de musiques entraînantes et offre des chorégraphies très variées : un véritable succès ! Une belle manière de se dépenser tout en s'amusant. Accessible à tous les niveaux, n'hésitez pas à venir vous inscrire ! Cours les mercredis de 19h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Cénac et/ou les jeudis à la salle de la Rode de Domme.

- La Gym** : Séverine nous offre un moment privilégié pour entretenir notre forme physique dans une bulle de bonne humeur et de rires ! Si vous souhaitez travailler en douceur ou de manière plus tonique votre corps, dans une atmosphère bienveillante, n'hésitez plus ! Cours les mardis 19h-20h30 à la salle socioculturelle de Cénac.

Enfin, un nouveau temps fort se profile à l'horizon ! À l'occasion de **la fête des écoles**, l'Amicale innove en proposant une grande tombola. Les enfants sillonneront prochainement les villages pour vendre leurs tickets, avec un tirage au sort attendu le 19 juin. De superbes lots seront à gagner, dont un vol en montgolfière, des bons d'achat et de nombreux jeux. Et pour prolonger cette belle journée, petits et grands pourront se retrouver autour d'un repas convivial organisé à l'issue du spectacle des enfants - un moment chaleureux à partager en famille et entre amis !

Plus que jamais, l'Amicale Laïque de Cénac et Domme reste un acteur incontournable de la vie locale et

invite toutes celles et ceux qui le souhaitent à participer à ses prochaines initiatives. L'association tient à adresser ses sincères remerciements aux mairies de Cénac et de Domme pour leur soutien, aux enseignants pour leur implication, ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui ont largement contribué à la réussite de ces manifestations.

Solidaires pour Demain

C'est la saison des chaleurs. Les températures ne descendent plus en dessous de 40° la nuit. La torpeur accable la campagne. Une année scolaire vient de s'achever là-bas, à Khajuraho, au cœur de l'Inde. Commencée au 1er juillet 2025, elle vient de s'achever au 31 mars 2026. Une de plus ! Mais une qui compte, tellement elle a enregistré d'importantes avancées :

- De nouveaux locaux presque neufs,
- Un service quotidien de repas pour les enfants,
- De nouveaux uniformes,
- Des tables et des bancs offrant un meilleur confort de travail pour les enfants et les enseignants,
- Un terrain extérieur pour accueillir les jeux des enfants.

Mais ces améliorations en appellent d'autres. Lors de notre dernier séjour en février, nous avons constaté que les nouveaux locaux sont encore trop petits. Nous avons négocié avec le propriétaire la construction de deux nouvelles salles de classe en étage, avec d'autres toilettes, avant la prochaine rentrée scolaire.

En plus de la convention de partenariat qui nous lie avec l'école, nous avons acté une charte en faveur d'un meilleur enseignement et de nouveaux objectifs qualitatifs, notamment une nouvelle équipe d'enseignants plus expérimentés et plus diplômés qui sera engagée.

Le transport scolaire des enfants à l'aide du vieux tuk-tuk sera abandonné. Inconfortable mais surtout dangereux et non conforme à la réglementation de l'état, il sera fait appel à un transporteur par bus.

Des services de santé viendront en septembre pour contrôler la santé des enfants : la vue, l'ouïe et les carences éventuelles. En effet, un mauvais état de santé altère les capacités d'apprentissage et de concentration et induit de l'absentéisme. Il est reconnu qu'en Inde beaucoup d'enfants souffrent de carences, particulièrement en fer, vitamine A et iode, par suite de malnutrition.

Pendant notre séjour, nous avons, comme chaque année, fait un diagnostic des détails matériels à modifier ou améliorer. Nous avons analysé le fonctionnement de l'école dans tous ses aspects. Nous avons ainsi relevé un fort taux d'absentéisme de la part des élèves.

De ce fait, nous avons initié des méthodes de lutte contre ce fléau. Nous avons assisté à la première rencontre entre enseignants-direction et les parents. Ceux-ci sont venus nombreux. Les échanges furent profitables.

Après notre départ, une cérémonie a eu lieu en présence de nombreux parents pour récompenser les élèves qui, dans chaque classe, ont eu les meilleurs taux de présence ainsi que les élèves de la classe 8. Ces derniers

La Page des Associations (suite)



ont tous réussi leur examen de fin de cycle et ce fut une grande fierté pour l'école. L'an prochain, ils iront dans un collège.

Bien qu'à distance, nous sommes, grâce aux moyens numériques, en contact régulier. Nous échangeons beaucoup. Nous assurons également nous-mêmes la comptabilité de l'école. Son budget annuel a enregistré un bond important cette année. Il devrait encore presque doubler l'an prochain avec les nouveaux projets engagés. Toutefois cela reste dans nos capacités financières, y compris en respectant le principe de disposer d'un budget annuel d'avance afin de pourvoir à nos engagements en cas d'imprévus.

Nous disposons, en effet, d'une bonne santé financière. Elle est le résultat d'un travail collectif important de la part de l'équipe de notre association. Dans une ambiance joyeuse et conviviale, nous organisons des lotos (le prochain aura lieu le 6 juin à Carsac), des soirées cabarets et chansons. Une importante braderie solidaire se tiendra les 22 et 23 août prochains dans la salle du Pradal à Domme. Nous remercions ici la communauté de communes et la municipalité de Domme pour la mise à disposition gracieuse et l'assistance technique.

Cette braderie rencontre chaque année un grand succès. Le principe est que nous récoltons gratuitement un ensemble d'objets divers et variés (tous en bon état et propres) et que nous les mettons à disposition du public à des prix très modiques. C'est ainsi, que chacun peut venir chiner et trouver son bonheur à bon compte : des vêtements, des livres, des bibelots, des petits mobiliers, de la vaisselle et même... des objets insolites.

Nous faisons appel à vous tous qui avez de tels objets à nous donner pour enrichir notre « collection » pour cette braderie. Appelez Daniel au 06 30 17 99 47 ou Christine au 06 71 23 19 45 pour venir les chercher chez vous, ou déposez-les à l'agence d'assurance ALLIANZ de Cénac.

Nous rappelons notre engagement suivant : les bénéfices retirés de cette braderie solidaire et des diverses manifestations organisées et les dons que nous recevons sont **TOTALEMENT** consacrés au fonctionnement de l'école. Nos frais de fonctionnement très restreints sont couverts par les cotisations d'adhésion (15 €/an) des membres. Notre comptabilité est transparente et consultable.

Les frais de voyage vers l'Inde restent à la charge personnelle de ceux qui y vont.

Nous faisons appel à vos dons et vous rappelons qu'ils sont déductibles de vos impôts à hauteur de 66% de leur montant. Nous délivrons des reçus CERFA permettant cette déductibilité.

Pourquoi votre aide est essentielle ?

- L'éducation reste peu prioritaire dans certaines régions de l'Inde,
- Dans ce milieu rural défavorisé, pour des parents, souvent analphabètes, l'enseignement n'est pas une priorité.

Pourtant...

- Ces enfants sont les adultes de demain,

- Ils construiront un avenir meilleur grâce à l'éducation et aux valeurs transmises.

Un don utile = un avantage fiscal

→ Particuliers : 66 % déductibles des impôts (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable – art. 200 CGI)

→ Entreprises : 60 % déductibles (dans la limite de 20 000 € ou 0,5 % du CA HT – art. 238 CGI)

Reçu fiscal fourni.

Faites un don maintenant :

Par virement : IBAN : FR76 1558 9245 8307 7055 3804 069 - BIC : CMBRFR2BARK

En ligne : <https://www.helloasso.com/associations/solidaires-pour-demain/formulaires/1>

Par chèque

Contact :

SOLIDAIRES POUR DEMAIN - 142, chemin du Paillé - 24250 DOMME

Tel : 06 30 17 99 47 – Courriel : solidairespourdemain@gmail.com – Site : solidairespourdemain.org



L'Aéroclub du Sarladais

L'Aéroclub du Sarladais a organisé le samedi 4 avril une sortie à Toulouse pour visiter le musée Aéroscopia ainsi que l'usine Airbus et la chaîne d'assemblage de l'Airbus A350. Cette visite était dédiée aux jeunes suivant les cours du BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique) dispensés au sein de l'aéroclub le mercredi après-midi.

Afin de rendre cette sortie abordable financièrement pour les familles, elle a été organisée avec le sponsoring significatif et décisif du Crédit Agricole Charente-Périgord.



La Page des Associations (suite)



Les jeunes suivant les cours BIA à l'aéroclub de Figeac Livernon étaient également présents avec le sponsoring du Crédit Agricole Nord-Midi-Pyrénées

Cette sortie s'est faite sous un soleil radieux et a permis aux jeunes de découvrir l'ensemble des avions exposés au musée, en particulier les emblématiques Caravelle, A400M, A320, Airbus A380 et Concorde. Ils ont pu monter à bord de ces deux derniers avions et bien se rendre compte de la taille et de la technicité de ces superbes machines volantes.

Dans l'usine Airbus, ils ont vu le détail du gigantesque mécano que représentent la fabrication et l'assemblage d'un avion aussi complexe qu'un A350 (ailes fabriquées en Angleterre, fuselage en France et Allemagne, empennage horizontal en Espagne...).

Gageons que ces deux visites auront déclenché des vocations chez certains d'entre eux, leur permettant de participer dans leur future carrière à cette grande aventure industrielle que nous avons la chance d'avoir dans notre grand Sud-Ouest et dans toute l'Europe.

Le Vélo-Club de Domme

De nombreux membres du vélo club de Domme se sont retrouvés au départ de la randonnée cyclo des « Tontons rouleurs » qui s'est déroulée le dimanche 5 avril au départ de Daglan. Au menu : 75 kms sur route et 1750 m de dénivelé positif ou 42 kms VTT et 1170 m de dénivelé positif. Un bon moment de sport et d'amitié à l'issue duquel ils ont pu se reconforter autour d'une soupe, d'excellents cœurs de canard, d'huîtres savoureuses, d'une belle assiette de charcuterie et de fromage proposés par l'organisation parfaite des « Tontons rouleurs ». Tout cela sous un splendide soleil printanier. Tous se sont promis de revenir en 2027.



Prochaine étape : la cyclo sportive « La Périgordine », prévue les 20 et 21 juin 2026 au départ du Lardin-Saint-Lazare, en espérant être au moins aussi nombreux à y participer !

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter

Mail : veloclubdomme@gmail.com

Tél : 06-23-26-07-16



Lucien de Maleville

Trésors retrouvés : voyage intime dans l'atelier de Lucien de Maleville.

Grâce au travail de titan mené par notre association fin 2025 et au soutien de nos membres et donateurs, le vaste chantier de numérisation du fonds d'atelier de Lucien de Maleville porte ses fruits, révélant des pépites jusque-là restées dans l'ombre. Parmi ces découvertes, une pochade sur le motif retient particulièrement l'attention par sa force évocatrice et sa précision documentaire.

A la Porte des Tours, côté intérieur, l'artiste a saisi l'effervescence d'une foule en mouvement. La scène représente une procession solennelle s'avançant pleine de vie et de couleurs, devant un public. Au second plan, on reconnaît sans équivoque la silhouette imposante et protectrice de la Porte des Tours, aux proportions volontairement rehaussées, veillant sur l'assemblée.

L'alignement des personnages, les costumes esquissés et l'atmosphère de ferveur populaire suggèrent avec force qu'il pourrait s'agir d'un témoignage de la fête de la Félibrée. On y devine la fierté des traditions périgourdines que Maleville affectionnait tant. Ce dessin n'est pas seulement une œuvre d'art ; c'est un arrêt sur image, un lien direct avec l'histoire et l'âme de notre ville.

Olivia Arana de Maleville

Pour découvrir les secrets qui se cachent derrière ce croquis et bien d'autres trésors numériques, nous vous invitons à plonger au cœur de l'œuvre de l'artiste à l'occasion de notre conférence-projection exceptionnelle : « Secrets d'atelier : Voyage au cœur des croquis de Lucien de Maleville ». Animée par notre présidente, Olivia Arana de Maleville, petite-fille et biographe de l'artiste, cette présentation dévoilera les coulisses de ce fonds inédit.

Rendez-vous le 13 juillet 2026 à 18h à la Salle de la Rode, à Domme (la conférence sera précédée de l'Assemblée Générale à 17h30 pour les membres et suivie d'un apéritif convivial).

Local-atelier : 9 rue Pontcarral
asso@lucierendemaleville.org
www.lucierendemaleville.org



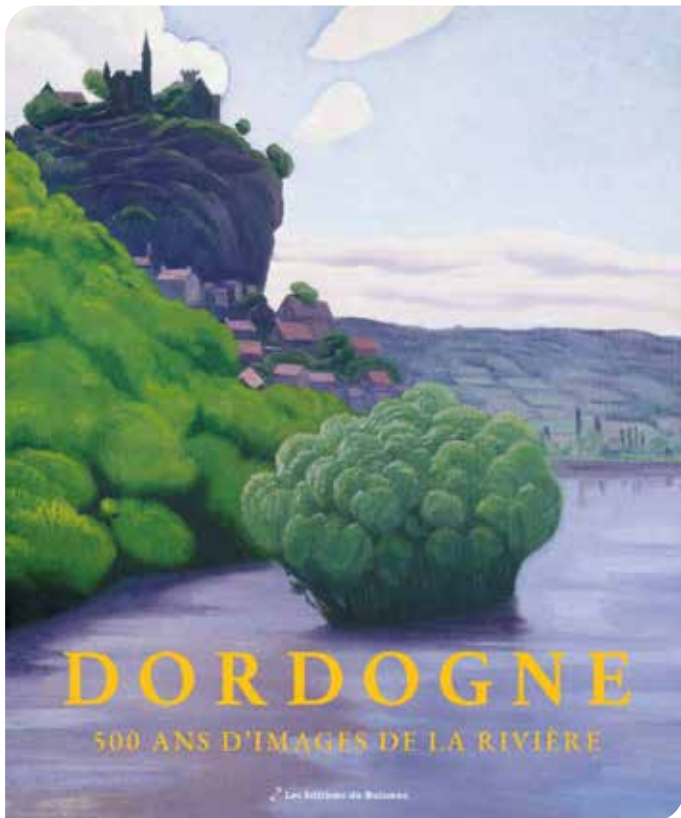
Illustration : Procession à la Porte des Tours, huile sur panneau, collection fonds d'atelier de Lucien de Maleville, numéro d'inventaire FRLDM001_B_1_1_3_1_13

© association Lucien de Maleville

Samedi 28 Février (date ajoutée au programme), l'Office de la Culture de Domme avait le plaisir de recevoir l'auteur et éditeur Romain Bondonneau pour la présentation de son dernier livre *Les images de la rivière Dordogne*. Un recueil composé de 600 images rares et inédites (cartes, gravures, photos, peintures...), des sources à l'estuaire.

Romain Bondonneau nous a présenté, comme à son habitude, une conférence passionnante, il a su captiver son auditoire. A l'issue de la conférence, il a procédé à la dédicace de nombreux de ses ouvrages proposés à la vente.

L'entrée était gratuite et la rencontre s'est conclue par un verre de l'amitié, un moment privilégié d'échanges et de convivialité.



Dimanche 8 mars après-midi, c'est l'artiste-peintre Gary Indy qui nous présentait une conférence sur Pablo Picasso, « Sa vie, son oeuvre ». Un voyage passionnant à la découverte du génie.

Autre thème, autre approche, Gary Indy, avec beaucoup d'énergie et d'humour, a retracé pour nous la vie de l'artiste à travers ses différentes périodes, bleue, rose, puis cubique, apportant ainsi une vision vivante et accessible sur le parcours et l'évolution de Pablo Picasso.

L'entrée était gratuite.

Dimanche 29 mars, la compagnie "A tout bout de chant", nous emportait dans un tour de chants avec un spectacle théâtralisé : « Ces chanteurs qui ont façonné l'Olympia ».

Un spectacle musical rendant hommage à la grande chanson française et à la scène mythique de l'Olympia. Les chansons des plus grandes figures, Edith Piaf, Jacques Brel, Barbara, Charles Trenet, Gilbert Bécaud, Charles

Aznavour, Juliette Gréco, Johnny Hallyday, Dalida, Serge Reggiani... ont été chantées. Pas moins de 23 chansons emblématiques interprétées avec passion par une troupe de 5 artistes : Marc Hévéa au piano, Bruno Perren à la guitare et au chant, Lucille Guigen au violon et au chant, Olivier Nunge et Jean-Luc Michelet, orateurs et chanteurs.



Conquis, le public nombreux, n'a cessé d'applaudir et d'en redemander. Un spectacle remarquable !

Dimanche 26 avril (au moment où ces lignes sont rédigées, le spectacle n'a pas encore eu lieu), l'Office de la Culture de Domme aura le privilège d'accueillir **en avant-première**, « Le Combat de Farces – Tabarin et Grattelard », une production de la Compagnie OGHMA.



C'est un honneur pour l'Office de la Culture de Domme de présenter cette pièce qui n'a encore jamais été jouée en Périgord. La troupe partira ensuite au Japon avant de monter à Paris à l'Institut de France, où ce même combat sera donné pour les commémorations des 400 ans de la disparition de Tabarin, de son vrai nom Antoine Girard.

Une pièce drôle, où les quiproquos, les calembours, s'enchaînent autour de Tabarin, charlatan et bonimenteur, face au Baron Grattelard qui use de la même recette. Une représentation où les costumes d'époque réalisés dans les ateliers de la troupe, la gestuelle dansée, les maquillages caractéristiques, le phrasé soigné constituent autant de précision et d'audace malicieuse réunies pour donner à voir une métamorphose de l'époque baroque et offrir au public un voyage dans le temps.

Nous nous réjouissons de vous accueillir pour ce spectacle !

Samedi 16 mai, la compagnie A bout de souffle présentera « Piano en forme de poire » d'Erik Satie.

La Page de l'Office de la Culture de Domme



C'est un spectacle sous forme de voyage théâtral et musical à travers l'univers singulier d'Erik Satie. Deux musiciens et une comédienne vous convient à une exploration burlesque et émouvante de son œuvre, entre poésie et excentricité.



Un moment où les musiciens nous feront (re)découvrir des compositions incontournables mais aussi d'autres pièces moins connues, plus inhabituelles ou décalées, proches de la musique populaire et du cabaret, à deux ou quatre mains, avec les pianistes Stéphane Delincak et Stéphane Escoubet.

La comédienne, Muriel Benazeraf, fera entendre des extraits de sa correspondance, de ses écrits ou des commentaires contemporains, en une sorte de « biographie musicalisée ».

Il s'agit de célébrer Satie dans tous ses états, de l'humour absurde à la pure poésie. Un beau spectacle où la musique de Satie constitue encore aujourd'hui une inépuisable source d'influences.

L'Office de la Culture espère vous voir nombreux.

L'Office de la Culture de Domme prépare le **FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR 2026 qui se tiendra les vendredi 05, samedi 06, dimanche 07 JUIN.**

Cette année, le festival évolue avec une formule quelque peu renouvelée.

Il investira à la fois le Jardin de la Rode et la Salle de la Rode. Le jardin sera aménagé pour vous accueillir tout au long de la journée, durant ces trois jours placés sous le signe de la convivialité, de la joie, et du dynamisme.

L'ouverture du festival se fera dans le Jardin de la Rode, où vous trouverez un foot-truck installé autour de tables et de chaises agréablement ombragées par le bel acacia. Il proposera crêpes, gaufres, ainsi qu'une restauration pour le déjeuner et le dîner, à partir de 10€ (avec certainement des grillades). Une buvette sera également à votre disposition pour vous rafraîchir tout au long de la journée.

Mais le Jardin sera investi surtout par de petites formations qui animeront les après-midis et les soirées, en alternance avec les représentations théâtrales programmées dans la Salle de la Rode.

Les troupes se réjouissent de participer à ce Festival, et nous espérons vous voir nombreux pour les applaudir et

passer un agréable moment.

Le programme, les horaires ainsi que le tarif du festival vous seront communiqués ultérieurement.

UNE MODIFICATION DE DATE EST INTERVENUE CONCERNANT LE SPECTACLE « La Grande Mozart » présenté par Luigia Messina et Ismaël Margain.

Le spectacle musical théâtralisé sera présenté à 20h30 le vendredi 22 mai 2026, Salle de la Rode.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour ce changement.

Ce spectacle, « La Grande Mozart », d'une grande qualité, raconte l'histoire de Maria Anna Mozart, dite Nannerl, sœur aînée de Wolfgang Amadeus Mozart. Musicienne prodige et claveciniste virtuose, Nannerl a partagé pendant son enfance les tournées européennes de son frère avant d'être reléguée à l'ombre, du fait des conventions sociales de son époque.

Jeudi 09 juillet à 20h, François Courteille donnera une conférence consacrée à l'Intelligence Artificielle. Il travaille pour Nvidia, leader mondial du calcul informatique et de l'Intelligence Artificielle. Un sujet au cœur de l'actualité, qui permettra de mieux comprendre les enjeux et les avancées de ces technologies.

Une conférence incontournable !

Jeudi 16 juillet à 20h, le Professeur Jacques Jaubert animera une conférence sur la Grotte de Cussac. Préhistorien et archéologue, professeur de préhistoire à l'université de Bordeaux, il dirige un projet collectif de recherche pour l'étude de la grotte ornée et sépulcrale de Cussac (Dordogne -30 000ans) et de la grotte de Bruniquel (Tarn-et-Garonne -175 000ans). La grotte de Cussac demeure un site unique au monde. Sa découverte par Marc Delluc en 2000 a marqué l'histoire de la recherche archéologique. Une conférence passionnante en perspective !

Dimanche 26 juillet à 17h, Mathilde Ambrois, Soprano, et Anne Ricquebourg, Harpiste, donneront un concert dans l'Église Notre-Dame de l'Assomption à Domme, sur le thème « Les amours de Mozart à Piaf ». **Deux artistes immensément talentueuses !**

Lundi 03 août à 21h, Xavier Renard, auteur-compositeur-interprète, accompagné de ses deux musiciens, vous séduira par ses chansons mélodieuses et son univers musical. Soucieux du monde qui l'entoure mais jamais pessimiste, il écrit des chansons qui invitent au voyage.

Ne manquez pas cette belle soirée musicale.

Ismaël Margain nous fera l'honneur de proposer un récital au mois d'août. Au moment où ces lignes sont rédigées, la date n'est pas encore fixée.

L'Office de la Culture de Domme vous remercie de l'intérêt que vous portez à ses actions en participant aux différents événements.

La Présidente, Isabelle Rousseau

Tradition le « Mai des Élus » à Domme



Il est des traditions qu'il serait regrettable de ne pas perpétuer dans nos rituels collectifs, qui assurent le lien social des populations, tout particulièrement la coutume du « Mai ».

Alors, qu'est-ce qu'un « Mai » ?

Le « Mai », spécialement dans notre région, est le plus souvent un tronc de pin (le pinier) ou de peuplier (le pioull) que l'on a dépouillé de ses branches basses pour n'en garder que le houppier. Il va sans dire qu'une recherche active est effectuée pour dénicher l'arbre idéal, ou presque, généralement d'au moins vingt mètres, et surtout le plus rectiligne possible. Une fois déniché, dans nos forêts, ou chez des particuliers, l'arbre est coupé, élagué, puis transporté afin de recevoir les décorations qui l'orneront.

Pourquoi, un « Mai » ?

Ce « Mai » est une dédicace afin d'honorer les personnes qui sont reconnues comme méritantes, ou appréciées de leurs congénères. Son origine trouve ses sources dans la mythologie et le culte de la déesse Maïa, déesse de la fécondité et du renouveau. Plus généralement l'arrivée du printemps était l'occasion de célébrer le retour des beaux jours, la renaissance de la nature et la fertilité des terres, la croissance des végétaux

Pour qui, un « Mai » ?

Le « Mai » est l'occasion de célébrer un évènement particulier envers les nouveaux élus, les mariés, les patrons... Véritable mise à l'honneur symbolisée par « la Plantation du mai » ! Planter le « Mai », c'est avant tout le décorer avec des couronnes, des drapeaux, des fleurs, des rubans. Puis une véritable cérémonie avec l'élévation du mai, difficile quelquefois, et la fixation en façade sur l'édifice du récipiendaire. Ainsi apparaissent les ornements, normalement trois couronnes pour le Maire et ses Adjoints, une seule pour les conseillers. Le drapeau avec nos trois couleurs fixé au sommet, et l'écusson avec l'inscription « Honneur à... », entouré de petits drapeaux aux couleurs de la République. Ce moment se poursuit par l'arrosage du pied du « Mai » par l' élu au champagne (ou autre breuvage noble), symbole de longévité de l'arbre et surtout le signal du départ pour les agapes, amoureusement préparées

pour la circonstance. Des gaufres, des merveilles... Plein de bonnes choses largement arrosées pour les présents, électeurs, opposants, même pour les touristes de passage. Des plantations de « Mai » célèbres demeurent dans les mémoires, celle de Roger Linol où la Maria s'était décarcassée pour ses préparations, celle de « Capelou », celle du Guitou à la Plaine de Bord où la Guitounette avait rassasié les participants, et tant d'autres qu'il serait trop long d'évoquer mais dont le mérite demeure présent. Plusieurs plantations de « Mai » pouvaient se dérouler le même jour, il faut imaginer les quelques difficultés pour les chargés d'accrocher cet arbre... surtout après les gâteaux de noix, massepains et autres petits toasts bien arrosés !

Si ces occasions conviviales permettent à la population de se rencontrer, voire de se retrouver, il faut les perpétuer, coutumes et traditions sont le ciment d'une cohésion des administrés. Quelques stigmates encore visibles subsistent sur les habitations d'anciens maires, traces oubliées, comme Place de la Halle, sur l'ancienne maison Gaillard, un crochet et un angle de toit raboté. D'autres demeures d'anciens élus gardent encore la trace de leur « Mai », l'occasion d'un véritable « jeu de piste »...

Notons qu'au fil du temps, cette tradition n'a pas toujours été du goût de l'Église, la taxant de paganisme et d'occasions de débauches : coutume jugée païenne, elle faillit disparaître au XVI^e siècle. Même le Concile de Milan en 1579 condamna ces « cérémonies folles et ridicules » ! Malgré tout, une coriace ténacité permit de maintenir et d'adapter aux usages de notre époque cette tradition millénaire !

Mais elle doit être un rappel, pour nos élus, de l'engagement qu'ils ont contracté envers leurs concitoyens, et du respect de celui-ci tout au long de leur mandature.

« Honneur à nos élus »



Jean-Paul Coiffet

CRÊPERIE

Fabrique artisanale
du gâteau aux noix

18, Rue des Consuls - 24250 DOMME

06 87 00 21 81 - <https://des-idees-a-la-noix.fr>

Terrasse & Salle

Ouvert toute l'année

Charles Duret

Bijoux sculptures

Pour Vivre l'Art au Quotidien!

Maison de la Mannaie
24250 Domme

Tel: 05.53.29.17.06
www.charlesduret.com



Carrefour contact

CÉNAC

05 53 28 22 22

Cabinet Jean FOUGÈRE

ASSURANCES



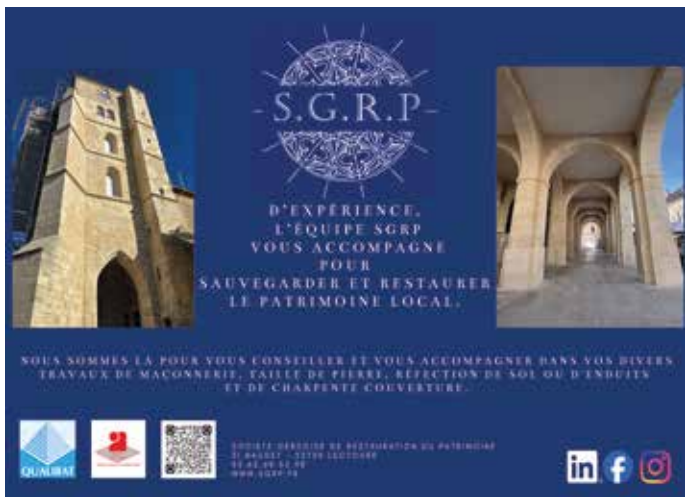
*La Passion
de votre protection*

Place de la Bouquerie - 24200 SARLAT
Tél. 05 53 59 05 29 - sarlat@gan.fr
www.assurances-fougere-sarlat.gan.fr
www.orias.fr - N° : 07 014 774

PIZZERIA des Templiers



SUR PLACE ET À EMPORTER
TÉL. 06 02 29 04 30



S.G.R.P.

D'EXPERIENCE,
L'EQUIPE SGRP
VOUS ACCOMPAGNE
POUR
SAUVEGARDER ET RESTAURER
LE PATRIMOINE LOCAL.

VOUS SOMMES LÀ POUR VOUS CONSEILLER ET VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DIVERS
TRAVAUX DE MAÇONNERIE, TAILLE DE PIERRE, REFECTION DE SOL OU D'ENDUITS
ET DE CHARPENTE COUVERTURE.

QUALIBAT

SOCIÉTÉ DÉDIÉE À LA RESTAURATION DU PATRIMOINE
31 MARCEL - 24200 SARLAT
05 53 28 22 22
www.sgrp.fr

in f ig



Restaurant / Vente à Emporter
Bar à Vins

05.53.31.07.11 / 06.14.67.16.74

3 rue Geoffroy de Vivans
24250 DOMME

contact@restaurantcabanoix.com
www.restaurantcabanoix.com

Ouvert
à l'année

**CABANOIX & CHATAIGNES
DOMME**

POMPES FUNÈBRES GARRIGOU (s.a.r.l.)

Contrats obsèques - Funérarium - Magasin d'articles funéraires

Marbrerie

Entretien de sépultures

14, rue Jean Leclaire
24200 SARLAT LA CANEDA
Tél. 05 53 31 27 34
sarlgarrigou@orange.fr



